PEIPIN

Bulletin Municipal
COMMUNE DE PEIPIN
Alpes de Haute-Provence

PEIP'INFOS - N°42 - AUTOMNE 2018

www.peipin.fr

Éditorial

Retrouvez-moi sur Twitter
@MaireDePeipin

Frédéric Dauphin

Maire de Peipin,
Vice-président
de la Communauté
de communes Jabron
Lure Vançon Durance.

L'automne qui s'installe doucement, les jours qui raccourcissent, la pluie qui s'invite et les températures qui chutent, annonçant l'hiver prochain, ne sont pas synonymes de mauvais présages pour notre commune, bien au contraire. Les choses s'améliorent et nous commençons à percevoir le résultat des efforts et des sacrifices que nous avons consentis depuis quatre ans et demi.

— En termes financiers, tout d'abord. Les comptes de la commune s'assainissent progressivement. Nous avons (enfin) soldé le reliquat de factures impayées hérité du précédent mandat (qui s'élevait à 500 000 €) et nous disposons désormais d'une petite trésorerie positive qui nous permet de fonctionner correctement et de régler nos fournisseurs dans des délais corrects. Nous avons pu également, pour la première fois, verser cette année les subventions aux associations dès le mois mai. Bien sûr, l'encours de notre dette (environ 4 millions d'euros), qui s'étale jusqu'en 2035, est toujours aussi important mais nous parvenons désormais à payer nos annuités en temps et heure. En outre, dans les deux ans qui viennent, certains emprunts vont s'éteindre, ce qui se traduira par un supplément de trésorerie et donc une marge de manœuvre accrue pour la commune. Cette trajectoire favorable a été obtenue parce que nous avons fait des économies, parfois difficiles, et que nous n'avons pas contracté de nouveaux emprunts. Bien entendu, la partie n'est pas encore tout à fait gagnée. Il faudra maintenir cette politique pendant quelques années si nous voulons tourner la page du surendettement et écarter durablement la menace d'une mise sous tutelle.

— En termes d'urbanisme ensuite. Nos handicaps financiers ne nous ont pas empêchés de travailler au développement de la commune, tant au niveau de la zone commerciale qu'au niveau de l'habitat. Dans le précédent bulletin, nous vous avons présenté le nouvel ensemble immobilier, d'une vingtaine de logements sociaux, qui est en train de sortir de terre quartier Grand-Champ. Dans les semaines qui arrivent, un autre projet immobilier d'une vingtaine de logements également va être réalisé rue du Stade. Il s'agit-là en revanche de logements qui seront pour la plupart accessibles à la propriété. À ce sujet, je tiens à vous apporter quelques précisions : sur ce terrain, que nous avons vendu 200 000 € à un promoteur immobilier, était envisagé un temps un pôle de santé avec quelques habitations. Le pôle de santé a dû être abandonné parce que les praticiens de Peipin ne souhaitaient plus s'y engager. Par ailleurs, vous devez savoir que la municipalité précédente avait également envisagé un lotissement sur ce terrain et avait signé une promesse de vente à un autre promoteur pour 130 000 €. Ce projet, qui présentait des irrégularités et sur lequel un recours contentieux avait été déposé, a finalement été déclaré caduc peu de temps après notre élection en 2014. À la place, nous avons pu réaliser une vente nettement plus avantageuse pour la commune.

Concernant la zone commerciale, vous avez pu constater que les travaux d'Intermarché sont maintenant terminés et avec eux la reconfiguration du chemin du Desteil. Par ailleurs, de nouveaux magasins et de très belles enseignes s'installent à Peipin (la toute dernière, et non des moindres, étant Mondial Tissus) et créent des emplois. D'autres projets commerciaux d'envergure sont en gestation, qui devraient nous permettre de poursuivre le développement de notre zone commerciale. Nous vous tiendrons naturellement au courant de ces évolutions au fur et à mesure de leur concrétisation.

— Et puis, en termes de qualité de vie. L'an dernier, nous avons réalisé le carrefour Grand-Vigne, qui était un peu l'Arlésienne de Peipin puisqu'il en était question depuis plusieurs décennies. Il était vraiment impératif de créer ce carrefour sécurisé car il en allait de la vie des habitants du quartier et des automobilistes usagers de la RD 4085. Dans les mois qui viennent, nous avons différents dossiers à mettre en œuvre : l'installation de coussins berlinois pour casser la vitesse à un endroit très accidentogène du lotissement des Côteaux, la réfection de la voirie montée de l'Oratoire, la création d'un trottoir sur la RD 703, quartier Champarlau, le remplacement de l'ensemble des panneaux de signalisation de la commune et la rénovation du marquage au sol, notamment aux Bons-Enfants. Pour ces projets, nous allons constituer des dossiers de demande de subvention. Nous étudions également la création de plateaux ralentisseurs route de Sisteron et sur les RD 951 et 703, pour lesquels il nous faudra travailler avec le Conseil départemental.

Enfin, dans le prochain bulletin, vous découvrirez le véhicule entièrement électrique dont la commune a fait l'acquisition et pour lequel nous avons bénéficié d'une subvention DETR de 70 %. J'en profite au passage pour remercier une fois de plus Mme la Sous-Préfète de Forcalquier et Mme la Secrétaire Générale pour leur appui. Bien entendu, nous allons revendre l'un des trois véhicules utilitaires que ce nouveau véhicule remplace et qui permet à la commune de participer à la réduction des émissions polluantes et de la consommation d'énergie fossile.

Un tout dernier mot pour inviter tous nos chefs cuisiniers et pâtissiers amateurs à peaufiner leurs recettes, puisque comme d'habitude, le concours de tartes salées et sucrées est reconduit cette année pour les vœux qui auront lieu le 4 janvier 2019 à la salle polyvalente.

NUMÉRO D'ASTREINTE DES ÉLUS

Le numéro d'astreinte de la mairie est repris par les élus (maire et adjoints).

NUMÉRO ASTREINTE ÉLUS : 06 80 95 95 55

Ce numéro est disponible pour les administrés afin de signaler toute urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie.

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi : 10h à 12h et 13h45 à 17h30
Mardi, mercredi, jeudi : 9h à 12h et 13h45 à 17h30
Vendredi : 9h à 12h

SERVICES DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

N° Cristal 0 969 39 40 50
APPEL NON SURTAXE

du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h

Antenne de Forcalquier - Quartier Beaudine
04300 FORCALQUIER - Ouverture **les mardis et vendredis après-midi de 13h30 à 17h15**

rendez-vous sur eauxdemarseille.fr

Serviceclients@eauxdemarseille.fr

Société des Eaux de Marseille
Centre Service Clients
TSA 50264 - 13862 VITROLLES Cedex 9

Centre Services Clients, accessible via un numéro Cristal non surtaxé : le 09 69 39 40 50.

30 conseillers sont à votre disposition toute l'année pour répondre à partir de ce numéro unique à toutes vos questions, qu'il s'agisse d'abonnement, de consommation, de facturation de règlement ou de tout problème sur les réseaux d'eau et d'assainissement.

En dehors des horaires habituels (8h à 19h et 9h à 12h le samedi), **le numéro du service d'astreinte de la SEM est le : 04 91 83 16 15.**

L'intégralité de ce service est également accessible en ligne sur le site eauxdemarseille.fr

EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE MINUIT À 5H30

Pour la période hivernale, l'éclairage public de la commune, hormis le périmètre de la RD 4085, s'éteint à minuit et se rallume à 5h30 avant de s'éteindre à nouveau au lever du soleil. Pour les nuits de Noël et de la Saint-Sylvestre, les rues du village resteront illuminées.

Horaires de l'éclairage public de Peipin :

- Période hivernale : du 1er mardi de septembre au 1er lundi de mai, extinction de minuit à 5h30.
  Éclairage toute la nuit les 24 et 31 décembre.
- Période estivale : du 1er mardi de mai au 1er lundi de septembre, extinction à 1h.
  Éclairage toute la nuit pour les fêtes votive, de l'été et éventuellement certaines manifestations festives.

Rappel du système d'éclairage du boulodrome :

- le mode de marche forcée est désactivé,
- la minuterie a été réduite sur une plage d'une heure au lieu de deux,
- lors des futures manifestations, l'horloge sera réglée en fonction des besoins.

CHATS ERRANTS : 2e CAMPAGNE DE STÉRILISATION du 1er juillet au 31 décembre 2018

La commune a lancé une deuxième campagne de stérilisation en partenariat avec l'association 30 millions d'amis. Grâce à la première campagne, 25 chats errants ont été stérilisés et identifiés, ce qui a réduit la prolifération des félins et de leurs nuisances. La totalité des frais vétérinaires est subventionnée par l'association.

Cette campagne de stérilisation concerne uniquement la population de chats errants et ne se substitue en aucun cas aux obligations de chaque propriétaire pour leurs propres animaux domestiques.

La commune dispose de deux cages de capture qu'elle met à votre disposition pour procéder à la capture et emmener le chat chez le vétérinaire.

Cette seconde campagne de stérilisation et d'identification se déroule jusqu'au 31 décembre 2018 en priorité aux lieux-dits suivants : le Plan, Sous le village, Font nouvelle.

Contactez la mairie pour signaler la présence de chats errants et faire connaître les personnes suceptibles de procéder à leur capture (04 92 62 44 17 - mairie@peipin.fr).

VIDE GRENIER / BROCANTE : RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION

Face à la multiplication des brocantes et vide greniers organisés dans les communes du département durant la saison estivale, la Préfecture a estimé nécessaire de faire un rappel de la réglementation applicable concernant la participation et l'organisation de ces manifestations.

- **Je participe à une brocante :**

Les particuliers non inscrits au registre du commerce et des sociétés ne peuvent participer qu'à 2 ventes annuelles maximum. Une attestation sur l'honneur est donc demandée. Sinon c'est une infraction assimilée à du travail dissimulé passible de 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 45 000 €.

- **J'organise une brocante :**

L'association organisatrice doit faire une déclaration préalable à la mairie de la commune du lieu de l'événement au moins 3 mois avant le début de celle-ci, si l'événement a lieu sur le domaine public, (article R. 310-8 du Code de commerce) en même temps que la demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public.

Si l'événement n'a pas lieu sur le domaine public, la déclaration préalable de vente au déballage est à adresser au maire dans les 15 jours au moins avant la date prévue pour le début de la vente (article R. 310-8 du Code de commerce).

Le fait de procéder à une brocante ou à un vide grenier sans en avoir effectué la déclaration préalable est puni d'une amende de 15 000 €.

Les organisateurs ont l'obligation de tenir un registre des participants mentionnant les noms, prénoms, qualité et domicile des vendeurs ainsi que pour les vendeurs professionnels.

Et à l'issue de la manifestation, les organisateurs doivent déposer en mairie du lieu de la manifestation, le registre complété dans un délai de 8 jours, afin qu'il soit envoyé aux services de la Préfecture.

ENCORE UNE RENTRÉE 100 % FÉMININE À L'ÉCOLE DE PEIPIN

De gauche à droite : ***Béatrice Figuière*** *(moyenne et grande section)*, ***Stéphanie Doumain*** *(CM1/CM2)*, ***Marjorie Marcan*** *(CP)*, ***Mireille Montagné*** *(CE2/CM1)*, ***Florence Lefebvre*** *(ATSEM)*, ***Laureline Sacchetti*** *(petite et moyenne section)*, ***Fanny Corso*** *(petite et moyenne section/CE2/CM1)*, ***Manon Hanrot*** *(CE1/CE2)*.

UN NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA CANTINE

Suite au changement de prestataire pour la cantine, il est impératif de réserver les repas quinze jours à l'avance. Les repas sont facturés 4,40 € depuis le 3 septembre 2018.

Le bureau Périscolaire Cantine est ouvert le lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h ; le jeudi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Le bureau est fermé les mardis, mercredis et vendredis.

Service Périscolaire Cantine, 04 92 62 52 41, periscolaire@peipin.fr

LA LITTÉRATURE AUSSI FAIT SA RENTRÉE !

Rendez-vous incontournable du mois de septembre pour les amateurs de livres, la rentrée littéraire offre cette année encore un grand panel de nouveautés !

À cette occasion, la bibliothèque fera une commande courant octobre afin de vous proposer une large sélection de ces ouvrages.

Si un titre en particulier vous intéresse, n'hésitez pas à le demander ou à le noter dans le cahier de suggestions mis à votre disposition à cet effet ; si l'ouvrage n'est pas acheté, il pourra éventuellement vous être prêté par le biais de notre partenariat avec la Médiathèque Départementale.

À bientôt à la bibliothèque !

BIBLIOTHÈQUE
Paul Surtel

Contact : 04 92 62 54 24 - mediatheque@peipin.fr

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h30
Vendredi : 16h30 à 18h30
Samedi matin : 10h à 12h30

GRAND LOTO ANNUEL DE L'EHPAD SAMEDI 17 NOVEMBRE 2018

Le grand loto annuel de l'EHPAD se déroulera le samedi 17 novembre 2018 à l'Oustaou de Lure de Peipin dès 14h30, ouverture des portes à 13h30.

12 quines - 5 cartons pleins, 5 € le carton, 20 € les 5 - De nombreux beaux lots

Les réservations se feront par téléphone au 04 92 61 62 10 jusqu'au 16 novembre 2018 à 17h.
Nombre de places limité à 120. Petite buvette sur place.

ILS SE SONT DIT « OUI »

MARIAGE DE

Mme VILAIN ET M. ROCCAFORTE

LE 11 AOÛT 2018 À PEIPIN

MARIAGE DE

Mme ESCARTEFIGUE ET M. LOWAGIE

LE 11 AOÛT 2018 À PEIPIN

MARIAGE DE

Mme ROCHETTE ET M. ALAMINOS

LE 8 SEPTEMBRE 2018 À PEIPIN

MARIAGE DE

Mme DÉQUET ET M. PEREIRA

LE 8 SEPTEMBRE 2018 À PEIPIN

5e ÉDITION DU CONCOURS DE TARTES VENDREDI 4 JANVIER 2019

Le 4 janvier 2019, vous pourrez à nouveau épater notre jury et les peipinois présents aux vœux à l'occasion de notre désormais traditionnel concours de tartes sucrées ou salées. Chaque année, nous sommes agréablement surpris de l'engouement que rencontre ce défi, de la qualité tant visuelle que gustative des chefs-d'œuvre proposés. Cette année, afin de permettre à d'avantage de talents de s'exprimer, nous accepterons les cakes sucrés ou salés et les gâteaux. Nous n'avons qu'une exigence : les gâteaux doivent être faciles à portionner pour ne pas perdre de leur panache lorsque nous allons les présenter au jury puis aux peipinois.

À vos fourneaux.

Pour les inscriptions, appelez Dorothée au 06 27 35 16 07 ou la mairie au 04 92 62 44 17.

RAMip (Relais Assistantes Maternelles Itinérant Parental)

Lieu ressource au service des familles, des assistantes maternelles agréées. Il soutient les parents dans leur recherche de mode de garde et les accompagne dans leur fonction d'employeur. Il accompagne également les assistantes maternelles dans l'exercice de leur activité et de leur professionnalisation à travers les réunions d'informations mensuelles, les ateliers hebdomadaires et la promotion et la mise en place de modules formatifs dans le cadre de la formation continue.

Lieu de vie, de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences, d'écoute et d'expression à travers la mise en place d'ateliers de jeux à destination des enfants accompagnés de leurs parents et / ou assistantes maternelles.

Les ateliers de jeux sont aménagés avec plusieurs espaces pour répondre aux différents âges et besoins des enfants accueillis :

- un espace bébé avec du matériel d'éveil sensoriel (hochets, tissus, différents supports à découverte, etc.),
- un espace de jeux moteurs (porteur, jeux à traîner, à tirer, à pousser, toboggan, différents modules, etc.),
- un espace de construction (différents supports comme briques, formes en bois, etc.)
- un espace de jeux symboliques (coin poupées, dînette, voiture, etc.)
- un espace transvasement, manipulation (sable, cailloux, lentilles, sable de lune, etc.),
- un espace jeux sur table (Memory, jeux d'équilibre, puzzle, etc.),
- une activité manuelle (peinture, pâte à sel, collage, argile, pâte à modeler, sable magique, cuisine etc.)

Le rôle des professionnelles, assistantes maternelles, pendant les ateliers :
Afin de vivre pleinement et harmonieusement ces temps de rencontre et d'éveil et pour offrir aux enfants une qualité d'accueil, il est primordial :

- de rester auprès des enfants et de les accompagner par le regard et la parole dans leurs jeux,
- d'assurer la sécurité du groupe d'enfants,
- de parler doucement et se répartir dans les différents espaces d'activités,
- de respecter le matériel, la propreté des lieux, apprendre à l'enfant à ranger un jeu avant de passer à un autre. Regrouper et ramasser les jeux avant de partir,
- chaque enfant est sous la responsabilité de son adulte référent.

Les intervenantes du relais aménagent l'espace avec le matériel pédagogique, accueillent et animent ces temps de regroupement. Elles se déplacent à deux pour plus de disponibilité, ce qui permet d'être auprès des enfants comme auprès des adultes dans la possibilité d'un accompagnement administratif ou relatif à l'accueil de l'enfant et sa famille.

Le RAMip se déplace sur Peipin à raison de cinq ateliers annuels (tous les 2 mois) dans la salle polyvalente mise à disposition par la commune. Sur les derniers mois de l'année, le RAMip était présent le 13 septembre pour un atelier animé par une intermittente qui a proposé un spectacle conté et sera le 22 novembre avec la Turboludo (ludothèque itinérante d'ALPE) pour une proposition riche et variée de jeux.

Rue Jean Moulin - 04190 Les Mées
04 92 31 50 99 / 07 68 35 81 47 - rampassion@orange.fr

RÉVISIONS DES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. **Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2018 inclus.**

Important : il est nécessaire de signaler à sa mairie un changement d'adresse même s'il n'y a pas eu de changement de commune, l'adresse figurant sur les listes électorales est celle à laquelle sont envoyés les documents de propagande et la nouvelle carte électorale. La Poste ne fait pas suivre ces courriers qui sont remis à la commission administrative, sans information complémentaire. Les personnes concernées ne sont alors plus considérées comme remplissant la condition de domicile ou résidence pour pouvoir être électeur dans la commune et peuvent être radiées des listes électorales.

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR NE DORT JAMAIS !

Le Club a rouvert ses portes le 6 septembre et vous attend tous les jeudis de 13h30 à 18h dans leur salle de la Maison Pour Tous.

Le Club avait-il vraiment fermé ses portes durant l'été ? pas sûr ! Le 18 août, à l'occasion d'une grande paella, ils n'étaient pas moins de cinquante à se régaler autour d'un repas, « belote ». Le 30 août c'est en plein air qu'ils se sont réunis dans la bonne humeur pour un pique-nique champêtre, "rebelote". 6 jours plus tard c'est leur rentrée, c'est à croire que le Club de l'Âge d'Or ne dort jamais.

Vraiment jamais... le programme jusqu'à la fin de l'année est déjà bouclé, alors retenez ces dates et participez vous aussi aux manisfestations de ce club toujours dynamique, chaleureux et bienveillant.

- le 9 octobre : journée des Présidents de « Générations Mouvement » (petit déjeuner offert par le club),
- le 16 octobre : sortie à Hyères pour un repas bouillabaisse et visite du « Parc Olbuis Riquier »,
- le 16 novembre : repas cabaret pour la « Fête de l'amitié » à Volx,
- le 8 décembre : repas de Noël avec thé dansant accompagné de « l'orchestre Émile Pellégrino ».

Envie de rejoindre le club, besoin d'informations, Josiane et Mauricette vous renseigneront par téléphone : JOSIANE RICARD au 04 92 62 49 36 et MAURICETTE DANEL au 04 92 62 48 60.

BIEN ÊTRE ET KUNDALINI YOGA

L'association vous informe de la reprise des cours de yoga 2018/2019 selon Yogi Bhajan à Peipin (salle du Riou de 18h30 à 19h45) depuis le mercredi 26 septembre. (premier cours d'essai gratuit - la salle est ouverte 30 minutes avant chaque séance).

Le Kundalini Yoga, enseigné selon Yogi Bhajan, est appelé le yoga de l'éveil de la conscience. Science ancienne rattachée à la tradition tantrique, il synthétise plusieurs formes de yoga.

Yogi Bhajan

Utilisant le potentiel d'énergie créatrice, physique, mentale et spirituelle qui sommeille en nous, la pratique du Kundalini Yoga permet l'épanouissement et l'harmonisation de tous les aspects de la personne humaine.

Constitué d'un éventail très large de techniques, ce yoga dynamique et puissant purifie le corps en agissant sur différentes fonctions. En effet, les exercices peuvent travailler à renforcer la circulation sanguine et lymphatique, augmenter la capacité respiratoire et tonifier l'appareil digestif.

En outre l'utilisation de vibrations sonores « mantra » stimule la sécrétion de certaines glandes, et coordonnée au rythme respiratoire, sert de support à la méditation. Ainsi le mental se stabilise, se concentre plus aisément, les nerfs se calment graduellement et permettent à la conscience d'affiner sa sensibilité : la perception que l'individu a de lui-même et du monde qui l'entoure s'en transforme peu à peu. Sa compréhension de la vie s'approfondit ; sa capacité à s'adapter aux situations demandées par le vécu quotidien s'améliore.

Plus présent dans le « ici et maintenant », il expérimente un sentiment croissant d'équilibre, de plénitude et de sérénité. Il peut se libérer des schémas de comportement et tendances négatifs ancrés en lui, pour orienter sa vie d'une manière plus positive vers la pleine réalisation de soi-même et à l'éveil spirituel.

Simone Regny-Hari Amirt Kaur

- Diplômée de la Fédération Française de Yoga depuis 1997
- Formation Shiatsu et Do-In (1995 à 2000)
- Initiation Deeksha (2007 à 2012)
  dont formation en Inde (2007, 2008, 2010)
- Formation Pleine Conscience

CONTACT

04 92 62 52 76 ou 06 56 71 03 50
Mail : ry.simone@wanadoo.fr

TARIFS

- la séance : 12 €
- le mois : 35 €
- abonnement trimestriel : 90 €
- abonnement annuel : 250 €

ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOLOS

Association loi 1901 à but non lucratif, créée en 2001, ayant comme objet de créer du lien en permettant aux personnes séparées, divorcées, veuves d'agrandir leur bande de copains. Elle comprend plus de 45 antennes ouvertes à tous les adhérents proposant des activités diverses et variées. Des coordinateurs locaux sont à l'écoute.

L'antenne de Sisteron a été créée en 2013 par une adhérente de Marne la Vallée qui est venue habiter Peipin. Maintenant c'est Anne et Yvette qui sont les correspondantes de l'antenne qui recouvre les départements 04 et 05.

Notre antenne se regroupe régulièrement dans les locaux de la salle municipale mise à notre disposition (Salle du Riou). Nous y partageons des repas, des jeux de société, y fêtons les anniversaires. Nous organisons des sorties dans la région et assistons aux festivités des communes.

À plusieurs il est plus agréable d'aller au « ciné petit déj », aux spectacles « cabaret » sur la place de Peipin, aux « moules frites », bal ou soirée organisé par les campings, aux balades au jardin de Valsaintes, et bien d'autres encore.

Avec un site protégé (et sans pub) il est aisé de s'inscrire à une activité, d'échanger avec les copains, de tisser du lien social. **Retrouvez toutes nos infos sur le site www.asso-des-solos.fr**

LA PALETTE PEIPINOISE

COURS DE PEINTURE :
mardi de 14h à 16h
Reprise des cours le 25 septembre 2018

TARIF :
Adhésion : 30 € pour l'année
Cours :50 € par trimestre

COURS DE BOUTIS/PATCHWORK :
vendredi de 13h30 à 16h30
Reprise des cours le 7 septembre 2018

TARIF :
Adhésion : 30 € pour l'année

CONTACTS

Mme MONTEROSSO Sylvie
06 50 66 91 36

Mme RICARD Michèle
04 92 62 47 87

Mme BESSUEILLE Lydie
04 92 61 14 17

SHOTOKAN KARATÉ 04

Cours de Karaté Shotokan à vocation traditionelle

Les cours ont repris le 15 septembre 2018, ils sont ouverts à tous (débutant compris) à partir de 15 ans. Les séances se déroulent le vendredi soir de 18h15 à 20h dans la salle polyvalente de Peipin.

Découvrez, progressez, approfondissez et trouvez votre voie.

Avec le Karaté, faites du bien à votre corps. Sportif ou en recherche d'un art ancestral, tout le monde peut y trouver son compte. Renforcez-vous et progressez à votre rythme, dans le respect de votre personne.

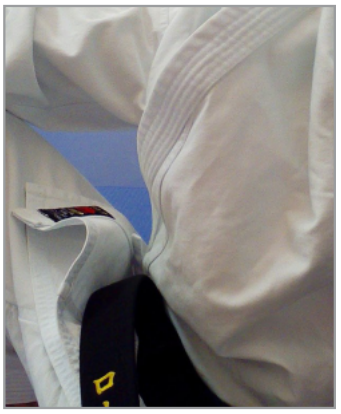

Pour toute information, contacter Laurent GONIN au 06 12 32 41 81
ou par mail laurentgonin@hotmail.com - Page Facebook : ShotokanKarate04

CONCERT ACCORDÉON ET GUITARE DU 8 JUILLET 2018

Dimanche 8 Juillet 2018, l'association « Les Portes du Jabron » a eu le plaisir de recevoir dans l'église de Peipin, Aurélie et Diego, pour l'association « Arts et Musiques » pour un concert accordéon et guitare.

Pendant un heure et demie ils nous ont régalés avec des airs évoquant l'Amour.

Nous ne pouvons malheureusement que constater, une fois de plus, le manque d'intérêt des Peipinois. Nous essayons, à notre petite échelle, d'animer le village et cela dans le but de sauver, ce qui peut encore l'être de notre patrimoine. En plus, ce dimanche de grosse chaleur, la température dans l'église était très agréable. Tous les participants ont été enchantés et ont apprécié le pot de clôture.

Sans rancune, nous vous disons à bientôt. Mme Orttner, Présidente.

GRAND MÉCHOUI DU 15 AOÛT DES PORTES DU JABRON

Cette année encore le méchoui que notre association organise le 15 août a été une réussite malgré la présence d'autres manifestations le même jour dans des communes avoisinantes. Mais la renommée de la cuisson parfaitement réussie des agneaux n'étant plus à faire, de nombreuses personnes reviennent chaque année pour se régaler et passer un moment de convivialité. Cette cuisson si parfaite, nous la devons à monsieur Bouchet Jeannot et quelques-uns de ses aides qui ne ménagent pas leur peine ; nous les en remercions vivement.

Nous remercions également Monsieur Cogérino Sylvain, Monsieur et Madame Put Eric et Agnès pour le prêt de matériel, Carole et Dominique qui nous ont aidés pour le service, toutes les personnes qui se sont dévouées pour que tous nos hôtes soient bien servis. Nous remercions également Émeline et Alexandre, les nouveaux propriétaires du bar le Clos de Fanny. Mme Orttner, Présidente.

PEIPIN FOLK

L'association Peipin Folk a repris ses activités depuis le 6 septembre. 5 animateurs se succèdent chaque jeudi pour nous offrir un atelier de danses traditionnelles dans leur spécialité : breton, danses de France et de nos contrées voisines, danses du monde et des balkans, contredanses et branles, irlandais.

De plus, Peipin Folk organise un stage de danses et un bal 3 fois par an, la prochaine journée festive est prévue samedi 20 octobre 2018. Ce sont les groupes « Roue Libre » du Var, et « Les p'tis Biligs » de notre association qui assureront l'ambiance le soir. Anne-Laure Colao animera un stage l'après-midi, qu'elle a intitulé « méli-mélo de danses variées ».

D'influence traditionnelle, « Roue Libre » vous présente des morceaux rythmés et festifs qui vous invitent à la danse. On retrouve les grands traditionnels de la mazurka à la scottish mais bien d'autres danses pour un voyage musical réussi.

Créée en 2016, Roue Libre trio a déjà joué sur des scènes locales avec Agnès à l'accordéon chromatique, Jean-Paul à la vielle à roue, hautbois, charango et bodhran, et Jacques à la guitare. En 2018, nous a rejoint Sylvain à la guitare et percussions.

Avec une énergie communicative, « Roue Libre » vous invite à une belle soirée consacrée à la danse et au partage.

Plus d'informations sur nos activités et notre journée du 20 octobre sur notre site Internet http://peipinfolk.lo.gs/ ou par téléphone au 06 31 95 31 42.

Photo©Jacques Durant

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE DURANCE-PROVENCE

Cette année encore, la journée « Portes Ouvertes » de l'UTL a permis aux adhérents de rencontrer et échanger avec les professeurs. Plus de 100 adhésions ont été enregistrées, ce qui laisse présager encore une belle année scolaire, riche d'enseignements et de nouveautés. Les inscriptions aux cours se sont poursuivies jusqu'au 30 septembre 2018.

Les réunions de collégiale sont toujours ouvertes aux adhérents et professeurs. Chacun peut y participer en fonction de ses disponibilités, pour apporter des idées nouvelles, poser des questions ou exposer un problème.
Les prochaines dates à retenir :

la "**Dictée de l'Epiphanie**" en janvier 2019, et les « **Journées du Mieux Vivre** » en mars 2019.

l'UTL est une des forces vives de Peipin et du Pays Durance Provence et cette année encore, elle le démontre par la richesse et la qualité de ses enseignements dispensés par des professeurs qualifiés et passionnés.

Ouverture du bureau au public :
- lundi : 10h à 12h et 14h à 17h
- vendredi : 10h à 12h

Contact :
- Site : www.utl-peipin.fr
- Tél : 04 92 62 60 59
- Email : utldurance provence04@gmail.com
- Facebook : UTL Durance-Provence

Vous pourrez trouver toutes les informations sur les événements et extras sur notre site Internet.

UNE RENTRÉE RÉUSSIE POUR L'USCAP

Est-ce l'effet mondial mais en cette belle journée du 1er septembre 2018, plusieurs dizaines d'enfants se sont retrouvés sur le rectangle vert du club de l'USCAP. Lors de cette belle après-midi, bénévoles, éducateurs et dirigeants ont organisé la pré-rentrée du club avec des ateliers techniques, de petits matchs amicaux et une information sur la vie du club. Cette journée ensoleillée a été placée sous le signe de la convivialité et du partage.

Trois catégories ont vu le jour pour cette saison 2018-2019 : les U14, les U19 (entente avec Reillanne) et les féminines. Les autres catégories existantes ont été maintenues. Nous cherchons de nouveaux joueurs pour compléter les différents groupes.

Un club vit surtout grâce à l'engagement de ses bénévoles.
Aujourd'hui, le club compte :

- 18 dirigeantes/dirigeants bénévoles
- 6 éducateurs bénévoles

Nouveaux joueurs, bénévoles, n'hésitez pas à nous rejoindre !

CONTACT

06 73 38 73 15

uscap.footeo.com

@uscaPeipinFootball

C'EST AUSSI LA RENTRÉE POUR LES PARENTS D'ÉLÈVES (APEEP)

Nous recommençons une année avec encore plein de projets pour aider l'école à financer des sorties ou des ateliers. L'année dernière, nous avons pu reverser 1 000 € à l'école et obtenu des subventions pour financer les « cafés parents » qui vous seront proposés cette année (le premier a déjà eu lieu l'an dernier).

L'assemblée générale s'est tenue le 27 septembre dans la salle de l'âge d'or, nous avons évoqué les projets à venir et l'organisation des actions que nous mènerons encore cette année.

La compétence école étant revenue à la commune, que nous savons tous très endettée, nous sollicitons d'autant plus votre implication afin d'aider au mieux les institutrices à financer leurs projets qui, je vous le rappelle, sont entièrement de leur libre choix. L'APEEP ne décide de rien, participe seulement financièrement sur les bénéfices des manifestations et des subventions que nous pouvons demander au département ou à la région selon les possibilités. Nous rappelons que le bénévolat est un don de soi selon ses possibilités et ses disponibilités, il n'y a pas d'obligation participative !

Photos kermesse 2018 - Association des parents d'élèves de l'école élémentaire de Peipin

L'HEURE DU BILAN DES VACANCES D'ÉTÉ EST ARRIVÉ !

Cet été, un peu plus d'une vingtaine d'enfants ont participé quotidiennement aux activités proposées par l'équipe d'animation. Cette année les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités autour des départements de notre région. Les Alpes-de-Haute-Provence avec des animations au fil de la Durance, la lavande pour les plus jeunes, Intervilles, jeux d'eau, les Hautes-Alpes avec des activités autour du loup, des baignades à la Germanette, le Vaucluse et son festival d'Avignon. Les enfants ont pu créer un spectacle de marionnettes pour le groupe des moyens et pour les plus grands, création de « Chapeaux Rigolos » terminant la semaine avec une représentation. Une semaine dans les Bouches du Rhône avec rallye photos, découverte des techniques de la photo. Les enfants ont également participé à la création d'un clip sur «Je danse le mia ».

Chaque semaine une sortie était proposée : deux baignades au plan de la Germanette, une sortie au festival d'Avignon où les enfants ont pu découvrir deux pièces adaptées à leur tranche d'âge et en cohérence avec le projet pédagogique.

Pour Les Bouches du Rhône les plus grands ont découvert le festival International de Photos en Arles. Dans un premier temps, ils se sont mis dans la peau d'un commissaire d'exposition puis ils ont visité cette dernière.
L'après-midi les enfants ont parcouru Arles à la recherche des lieux-clés de cette ville pleine d'histoires.

Quatorze enfants et deux animateurs sont partis en mini séjour sous tente au Lauzet-sur-Ubaye et ont participé à une journée de « survie » en milieu montagnard avec un professionnel. Moment fort de l'été, cette expérience a pu renforcer les liens entre les enfants.

Huit enfants de 5 à 8 ans ont participé à une nuitée dans le centre, ce fut le moment de partager un repas convivial et de découvrir une veillée.

LES MERCREDIS

Depuis la rentrée scolaire, l'accueil des mercredis a repris de 7h30 à 18h30. Les enfants ont la possibilité de venir à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas au centre les P'tites Bouilles. Cette année le fil conducteur s'articule autour des contes. L'occasion pour les grands voyageurs (6 ans et plus) de découvrir de nouveaux livres, de nouvelles histoires et d'être acteur de la leur. Les plus jeunes, les aventuriers (moins de 6 ans) découvrent des albums qui font travailler leur imaginaire.

Un nouveau prestataire fournit la cantine « Chez Marc », les enfants se régalent ! le prix du repas (4,10 €) reste inchangé. Les tarifs pour les mercredis sont les suivants : 5 € la demi-journée et 9,50 € la journée.

LES VACANCES DE LA TOUSSAINT

Nous accueillons les enfants la première semaine du 22 au 26 octobre 2018. Pour ces vacances les enfants découvriront ou redécouvriront le conte des frères Grimm : Hansel et Gretel. Nous profiterons de cette occasion pour visiter un laboratoire de chocolat le matin et aller l'après-midi à la piscine.

Venez vous inscrire auprès de Caroline et Lidwine au Bureau des P'tites Bouilles situé au premier étage de la mairie. Ouvert les mardis de 16h à 18h, le mercredi de 9h15 à 11h30 et le jeudi de 8h30 à 12h et de 16h à 18h30.
Plus de renseignements au 06 48 33 74 63 ou par courriel à lesptitesbouilles04@orange.fr

Les P'tites Bouilles

René Avinens

Président de la Communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance,

Vice-président du SYDEVOM,

Maire d'Aubignosc,

Après quelques années difficiles, les comptes de la communauté de communes sous l'effet des mesures certes contraignantes mais efficaces, sont repassés au vert.

C'est ainsi que d'un déficit global (fonctionnement et investissement) de 97 000 euros, constaté en 2016, nous avons réalisé un excédent global de 153 000 euros en 2017. Cet excédent qui peut paraître important ne représente en fait que 4.50 % du montant du budget général 2018 et nous laisse donc peu de capacité d'investissement.

Compte tenu de cette situation, j'ai proposé au conseil communautaire de ne pas augmenter la fiscalité intercommunale ni la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2018. Le conseil dans sa séance du 5 avril 2018 a approuvé à l'unanimité cette proposition.

Il nous faut malgré tout rester très vigilant car de nouvelles menaces pèsent sur nos finances.

En effet, parmi les compétences que nous exerçons, il y a l'accueil de la petite enfance, qui est réalisé sur notre territoire par le biais de deux crèches associatives « Les P'tits Loups de la Vallée » à Noyers-sur-Jabron, et « Lou Pichoun » à Peipin.

Ces deux structures qui répondent à un besoin essentiel de nos populations et concourent de fait à l'attractivité de nos villages, se retrouvent suite à la suppression des emplois aidés dont elles bénéficiaient, en grande difficulté financière et se sont naturellement tournées vers la communauté de communes.

Leurs besoins de financement pour équilibrer leur budget ont quasiment doublé !

Pour l'année 2018, la communauté de communes sera en mesure de répondre à cette demande. Mais cet effort très significatif ne pourra certainement pas être pérennisé si nous ne nous procurons pas, par le biais du développement économique de notre territoire, des ressources fiscales supplémentaires.

Nous avons rencontré à ma demande les responsables de la caisse d'allocations familiales, partenaire financier des crèches. Ceux-ci nous ont confirmé que l'ensemble des crèches étaient en situation financière plus que difficile, mais ne nous ont pas laissé espérer une plus grande implication de leur part.

Nous sommes convenus de nous revoir courant septembre pour refaire un point (à cette date, la politique de la caisse nationale d'allocations familiales vis-à-vis des crèches devrait être connue).

J'ai également fait part de nos difficultés au Secrétaire d'État auprès du Premier ministre, chargé des Relations avec le Parlement, M. Christophe CASTANER. Dans sa réponse, Monsieur le Secrétaire d'État m'informe qu'il a saisi sa collègue en charge du dossier, et me propose une rencontre pour évoquer de vive voix nos problèmes.

Je me suis bien entendu empressé d'accepter cette proposition en l'invitant à Aubignosc à sa convenance.

Un autre sujet doit nous préoccuper à la communauté de communes, mais plus largement dans toute la région, il concerne l'élimination des ordures ménagères et le développement du tri sélectif qui n'est pas, loin s'en faut, à la hauteur des objectifs fixés par le P.R.P.G.D (Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets).

Pour se mettre en conformité, notre communauté de communes qui produit actuellement 1 500 tonnes d'ordures ménagères devrait passer à 1 000 tonnes en 2020 et à 750 tonnes en 2025.

Pour ce qui concerne le tri sélectif, il nous faudra augmenter notre tonnage de papiers et emballages triés et recyclés de 60 % et de 30 % pour le verre. Ceci est un impératif, notre capacité de mise en décharge arrivera bientôt à saturation si nous continuons ainsi.

Par ailleurs, je vous rappelle qu'actuellement une tonne d'ordures ménagères mise en décharge coûte à chacun d'entre nous environ 230 euros et ce prix va continuer à croître ne serait-ce que par l'augmentation de la T.G.A.P. (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui est actuellement de 25 €/tonne et va passer à 65 €/tonne d'ici 2025 (le montant de cette taxe est fixé par l'État). En revanche, une tonne de produits triés (verre, emballage, papier) ne coûte que 126 euros.

Pour les irréductibles... trier est donc une démarche qui non seulement vous fait économiser de l'argent mais est également un geste qui fait aussi énormément de bien à l'environnement.

À propos du tri, je vous rappelle que désormais nous pouvons déposer tous les petits emballages métalliques (alu.) et qu'à compter du mois d'avril 2019, nous pourrons y apporter TOUS LES EMBALLAGES. Une campagne d'information organisée par le SYDEVOM (Syndicat Mixte départemental d'élimination et de valorisation des déchets) vous apportera toutes les informations nécessaires en temps utiles.

Face à ce vaste défi que pose l'accumulation des déchets, notre communauté de communes a engagé une réflexion sur les moyens de réduire notre tonnage de mise en décharge, mais également le coût de notre collecte, l'empreinte carbone générée par l'exercice de la compétence (nombre de tournées, nombre de points d'apports volontaires) et par contrecoup sur l'augmentation conséquente de notre tri sélectif.

Pour arriver à ces résultats, nous aurons besoin en premier lieu de vous tous et de votre participation active, j'allais dire militante. Nous envisageons à l'horizon 2020/2021 de réorganiser totalement notre système de collecte des ordures ménagères en passant de la collecte en bacs à la collecte en colonnes aériennes. Ainsi modifier les points d'apports volontaires en ajoutant systématiquement les colonnes de tri sélectif à côté de celles dédiées aux ordures ménagères.

Nous espérons également pouvoir mettre en place au plus tôt la redevance incitative pour les ménages et la taxe spéciale pour les professionnels qui ne disposent pas de leur filière d'élimination des déchets professionnels et qui produisent plus de 1 100 litres hebdomadaires.

Nous avons visité une communauté de communes dans la Drôme (Communauté de Communes du DIOIS) qui a mis en place ces mesures. Leur tonnage d'ordures ménagères mis en décharge est passé de 4 000 tonnes en 2010 à 2 600 tonnes en 2018.

Leur tonnage de tri sélectif a mécaniquement augmenté dans les mêmes proportions que celui des ordures ménagères a baissé.

S'ils l'ont fait, nous pouvons le faire !

Pour l'instant, nous en sommes au stade du projet et comme tous projets celui-ci pour se réaliser a besoin de trouver des financements. Nous avons en conséquence déposé un dossier dans le cadre de fonds européens LEADER, ainsi qu'auprès de la région.

Notre dossier a reçu un avis favorable du comité de sélection, au titre des actions innovantes en matière du traitement des déchets et du respect de l'environnement.

Nous pouvons compter sur une subvention d'environ 105 000 euros sur un montant de dépenses estimé à 255 000 euros. Il nous faudra donc trouver d'autres sources de financement notamment par le biais de la DETR ou des « CRET » régionaux afin que si possible, le reste à charge pour la communauté de communes n'excède pas 20 à 25 % du projet et qui pourrait s'autofinancer grâce à la baisse du coût de la collecte, de la baisse du tonnage mis en décharge et de l'augmentation du tri.

Il faudra aussi que tous nous modifions nos comportements afin de diminuer nos ordures ménagères et d'augmenter nos gestes de tri si nous voulons remporter la bataille des déchets, qui sinon finiront par nous submerger.

Je sais pouvoir compter sur votre engagement citoyen.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE DE PEIPIN

COORDONNÉS

Téléphone :
04 92 62 44 17

Courriel :
mairie@peipin.fr

Adresse :
4 Rue des Écoles, 04200 PEIPIN

Astreinte Élus :
06 80 95 95 55
(En dehors des horaires d'ouverture)

HORAIRES

Lundi :
10h à 12h et 13h45 à 17h30

Mardi, mercredi, jeudi :
9h à 12h et 13h45 à 17h30

Vendredi :
9h à 12h

facebook
Commune de Peipin

PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX 2018

Sauf événement exceptionnel, le Conseil municipal se réunira aux dates suivantes, à 19 h dans la salle du Conseil municipal de l'ancienne mairie :

- Mardi 6 novembre 2018
- Mardi 11 décembre 2018

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'actualité.

BIBLIOTHÈQUE
Paul Surtel

Lundi et mardi : 16h30 à 18h30

Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h30

Vendredi : 16h30 à 18h30

Samedi matin : 10h à 12h30

SERVICE URBANISME UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

À la suite d'un grand nombre de demandes concernant l'instruction du droit du sol de la commune et pour un meilleur accueil, les administrés et les entreprises sont reçus uniquement sur rendez-vous depuis le 1er janvier 2018.

Pour prendre rendez-vous, nous vous invitons à contacter notre urbaniste, Mme PÉRICAUD :

LUNDI - MARDI - JEUDI

Téléphone : 04 92 62 54 22

Courriel : nilsy.pericaud@peipin.fr

Nous vous remercions de votre compréhension.

À VOS AGENDAS

- **L'ÂGE D'OR** - Hyères Bouillabaisse > **16 oct.**
- **PEIPIN FOLK** - journée festive et bal > **20 oct.**
- **LES P'TITES BOUILLES** - centre > **22 au 26 oct.**
- **L'ÂGE D'OR** - Fête de l'amitié > **16 nov.**
- **RAMip** - Spectacle conté > **22 nov.**
- **L'ÂGE D'OR** - Repas de Noël > **8 dec.**
- **MAIRIE** - Stérilisation chats > **jusqu'au 31 déc.**
- **MAIRIE** - Inscription liste élec. > **jusqu'au 31 déc.**

TOUT PEIPIN SUR peipin.fr

(Mise à jour hebdomadaire)

Pensez à consulter régulièrement le site de la commune : www.peipin.fr

Très régulièrement mis à jour, le site vous permet de retrouver toute l'actualité communale : informations générales et pratiques, manifestations, numéros utiles, procès verbaux des Conseils municipaux et communautaires, règlement d'urbanisme, annonces, démarches, revue de presse, etc. Vous pouvez également y lire (et télécharger) tous les numéros du bulletin municipal.

Peip'Infos est édité par la mairie de Peipin
Directeur de la publication et de la rédaction : Frédéric Dauphin
Création, mise en page, retouche photo : Julien Bournet
Imprimerie de Haute-Provence, Dépôt légal à parution.